



AIDE POUR LE COMMERCE Examen Global 2019

Session 51: **EVENEMENT PARALLELE UE-ACP**

COOPERATION UE-ACP

EN MATIERE DE **COMMERCE** ET DE **DEVELOPPEMENT**

*REVOLUTIONNER LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE ET
L'AUTONOMISATION A TRAVERS UNE AIDE POUR LE COMMERCE DURABLE*

4 JUILLET 2019 | 11h00-13h00 | OMC Genève, Salle S1

Au cours des 40 dernières années, les pays ACP et l'UE ont promu un modèle unique de coopération dans les domaines du commerce et du développement qui inspire la coopération Nord-Sud. Les récentes évolutions observées à l'échelon mondial ont contribué à l'adaptation structurelle et à l'amélioration de la coopération ; ce qui permet de réduire davantage la fracture économique entre partenaires développés et en développement et de jeter des bases solides pour la réalisation des ODDs.

La coopération commerciale dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE) régionaux, assortie d'objectifs de développement durable et d'intégration économique, reste au cœur du modèle de coopération UE-ACP. Cela devrait insuffler une plus grande dynamique à la compétitivité soutenue des exportations des pays ACP et à leur expansion, à l'intégration et la consolidation effective de leur position dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, ainsi qu'à la négociation et la mise en œuvre efficaces des accords commerciaux multilatéraux et régionaux. Les composantes spécifiques de la coopération commerciale consistent à :

- Appuyer et renforcer les régimes régionaux et nationaux afin de soutenir l'expansion du commerce inclusif et de la croissance micro/macro-économique orientée vers l'inclusivité, la réduction du chômage des jeunes et de la pauvreté ;
- Renforcer la capacité de production pour le commerce et l'expansion, la diversification et la compétitivité des chaînes de valeur, notamment par le biais de processus de transformation tels que la création de valeur ;
- Intégrer les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes dans des instruments et des politiques favorisant une participation plus équitable au commerce et une distribution de la richesse ;

- Diffusion des connaissances en matière de commerce et d'investissement et d'instruments de coopération entre les secteurs public et privé et d'autres acteurs de la société civile ;
- Tirer parti des aspects de l'économie verte et numérique liés au commerce ; et
- Promouvoir le développement durable en général.

À l'évidence, d'après la coopération commerciale UE-ACP pour l'après-2020, l'objectif de maintenir l'inclusion tout en cherchant à parvenir à une plus grande intégration dans l'économie mondiale et à promouvoir le développement durable reste central. Les pays ACP peuvent, dans le cadre de la poursuite du partenariat structuré avec l'Union européenne et l'engagement politique sous-jacent, s'efforcer d'accélérer le rythme de l'intégration inclusive dans les économies régionale et mondiale.

Le renforcement de la coopération commerciale UE-ACP doit donc conserver des aspects intrinsèquement inclusifs tout en cherchant à mieux s'intégrer à l'économie mondiale et à promouvoir un développement durable. Cela implique d'exploiter les atouts de la Stratégie "Aide pour le commerce" de l'UE afin de garantir des gains réels dans les domaines du commerce et de l'investissement et de l'éradication de la pauvreté grâce à la création d'emplois. Cela nécessite également la mise en œuvre réelle et intégrale du Plan d'investissement extérieur de l'UE qui vise notamment à encourager les investissements dans les pays partenaires d'Afrique, à promouvoir un nouveau modèle de participation du secteur privé et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Enfin, cela implique de maintenir la solidarité du groupe ACP à l'avenir et de s'engager à partager les meilleures pratiques pour renforcer la coopération et la connectivité.

TRADECOM II UN OUTIL D'AIDE POUR LE COMMERCE POUR LES PAYS ACP

Le programme TradeCom II financé par l'UE et géré par les pays ACP utilise l'appui au commerce pour encourager les pays ACP à commercer. Ce modèle prend en compte l'effet multiplicateur que l'aide au commerce peut avoir lorsque l'aide extérieure est mise à profit pour répondre aux besoins auto-identifiés du pays bénéficiaire, sur la base de sa propre trajectoire de développement, et peut être adaptée à des résultats clairement identifiés et vérifiables, fondés sur des stratégies prédéterminées et autodéterminées, avec une intention claire de suivre la mise en œuvre et d'assurer la durabilité des actions à la suite de l'intervention. Telle est l'approche adoptée par le Programme TradeCom II pour que son assistance technique et ses subventions puissent avoir un impact durable dans les pays ACP.

La force du Programme TradeComII et de l'approche poursuivie est le respect des contextes économiques nationaux et régionaux ACP et des besoins exprimés par le bénéficiaire, ainsi que la promotion des complémentarités intra-ACP à travers :

- La promotion de l'échange de bonnes pratiques entre les pays ACP et les communautés économiques régionales, y compris par le biais de l'outil de partage des connaissances ;
- La mise à profit de l'expertise régionale et internationale, à la fois des pays ACP et des expatriés avec une solide expérience dans les pays ACP, pour travailler aux côtés de ces bénéficiaires et parties prenantes à l'effet de répondre à leurs besoins dans les zones autodéterminées.
- La proximité et l'accompagnement sont essentiels pour l'internalisation et l'appropriation de l'assistance liée au commerce fournie aux pays ACP.

L'assistance technique liée au commerce et le renforcement des capacités que TradeComII a fournis aux pays ACP au titre de sa composante d'assistance technique peuvent être répartie en cinq domaines d'intervention :



Renforcement des capacités commerciales des institutions nationales et régionales



Renforcement des capacités en matière de négociations commerciales et de la mise en œuvre des accords



Renforcement des systèmes de douane et de facilitation du commerce



Renforcement de la compétitivité du secteur privé



Renforcement de la capacité des pays ACP à tirer parti des possibilités d'accès au marché

Les défis demeurent colossaux si l'on considère que les pays ACP ne représentaient que 2% du commerce mondial en 2018 et environ 5% des importations et des exportations de l'UE. Toutefois, cela doit être lu à la lumière du fait que la participation des pays ACP au commerce mondial a augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 1,9% en 2015. Toutefois, on peut considérer qu'une fois les jalons nécessaires à la consolidation du commerce au développement posés, les pays ACP seront prêts à saisir les opportunités commerciales et à relever les défis sans être obligés de reculer de manière substantielle sur le plan économique. Le programme TradeComII a donc été un outil utile pour consolider les bases des économies ACP et les aider à commercer, leur permettant ainsi de renforcer leur engagement dynamique dans l'économie mondiale.

CTA

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale commune du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de l'Union européenne (UE). Sa mission est de promouvoir la sécurité alimentaire, la résilience et une croissance économique inclusive en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique grâce à des innovations en matière d'agriculture durable, y compris la numérisation, qui renforcent les capacités des acteurs des chaînes de valeur des pays ACP à commercer aux niveaux local, régional et international. Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE.

Une augmentation durable de la production d'aliments sains serait impossible sans la transformation des petites exploitations agricoles en entreprises rentables. La numérisation de l'agriculture pourrait révolutionner les petites exploitations agricoles en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique (ACP), en améliorant considérablement la productivité et la rentabilité.

COLEACP

Le COLEACP est une association d'entreprises et d'experts engagés dans l'agriculture durable. Sa mission est de développer un commerce durable et inclusif de fruits et légumes et de produits alimentaires, en se concentrant sur les échanges commerciaux des pays ACP entre eux et avec l'Union européenne. Ses principaux partenaires financiers sont l'Union européenne et le groupe des États ACP. "Cultiver les gens" est à la fois sa signature corporative et sa vision d'entreprise : les changements en cours dans le modèle agroalimentaire mondial nécessiteront un renforcement continu des capacités et une formation pour les générations actuelles et futures de producteurs, d'entrepreneurs, de consultants, de techniciens et de tous les acteurs économiques du système agricole et alimentaire. C'est le cas dans les pays ACP et en particulier en Afrique subsaharienne qui est en pole position pour jouer un rôle moteur dans la mise en place d'un nouveau modèle d'agriculture durable.

